

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
Séance du 12 Février 2019
BU 012 DE

Page 1/1

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : 33
Présents : 25
Votants : 26

Etaient présents : Michel FRANCONY (Président), Jean-François GAILLARD, Claude ROMANET, Alain CHOULOT, François PERRIN, Jean-François CETRE, Dominique BONNET, Martine VUILLEMIN, Gilles BEDER, Yves DECOTE (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, Bernard AMIENS, Jean-Jacques COURT, Patrice VILLALONGA, Jean-Marie BAILLY, Alain MURCIER, Michel FEVRE, Jacques FAIVRE, Colette GIRARD, Dominique PELLIN, Jacques GUILLOT, Christian JAQUIER, Françoise WEBER, Odile SIMON, Henri DORBON.

A donné pouvoir : Adrien LAVIER à Gilles BEDER (Vice-Président).

Etaient Excusés : Véronique LAMBERT (Vice-Présidente), Florent GAILLARD, René BERNARD, Clément FORET, Monsieur Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPSCJ.

Etaient absents : Denis BRENIAUX, Christian COLIN, Jean-Luc BROCARD, Jacky REVERCHON.

Convocation faite le : 4 février 2019

Objet : Demande de subvention à l'association Jura Cyclisme.

VU la délibération n°CO 015 DE du 18 Décembre 2018 CO 163 DE par laquelle le Conseil Communautaire délègue au Bureau Communautaire la possibilité d'attribuer des participations financières à des actions d'intérêt communautaire dans la limite de 2 000 € ;

VU la demande de subvention par l'association Jura Cyclisme pour l'organisation de du « 19^{ème} prix des 3 Communes » ;

Le BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

1 / DECIDE d'attribuer à l'association Jura Cyclisme une subvention de 800 € pour la manifestation du 19^{ème} Prix des 3 Communes ;

2 / DIT que des crédits suffisants seront prévus au BP 2019.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original,
Le Président,

Pour le Président empêché,
le 1^{er} Vice-Président:
Jean-François GAILLARD

Michel FRANCONY

